



Syndicat Mixte Comtat Ventoux

Hôtel de Communauté de la CoVe
1171 Avenue du Mont Ventoux - CS 30085
84203 CARPENTRAS CEDEX

Affaire suivie par Mme Amandine GENARD

☎ : 04.90.67.69.47

Courriel : amandine.genard@lacove.fr

Secrétariat : Florence CHARRASSE

Mail : florence.charrasse@lacove.fr

Carpentras, le **06 FEV. 2024**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué du
Syndicat Mixte Comtat Ventoux

N/Réf. : GV/AG/AG/FC 2024/S/00391

Objet : Convocation à la réunion du Comité Syndical du mardi 20 février 2024 - 10h30

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité Syndical du Syndicat Mixte Comtat Ventoux chargé du SCOT se réunira le :

**Mardi 20 février 2024 à 10h30 - Salle du Conseil
Hôtel de Communauté de la CoVe**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2023 ;
2. Délibération n°01-2024 : Débat d'orientations budgétaires ;
3. Questions diverses.

Le bureau d'études Altereo, qui accompagne le syndicat mixte dans le cadre de l'étude sur le « ZAN » (zéro artificialisation nette) issu de la loi climat et résilience, viendra présenter l'état d'avancement de cette démarche et le bilan de la concertation qui a eu lieu sur les mois de décembre et janvier.

La note de synthèse liée à cet ordre du jour est également disponible sur la plateforme suivante :

Depuis un navigateur internet, taper dans la barre d'adresse :

<https://download.lacove.fr/s/a9no2Qd2K2466jr>

Puis télécharger les documents

Comptant sur votre indispensable présence, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



P.J. :
- pouvoir, liste des délégués titulaires et suppléants
- note de synthèse
- PV du 7 juillet 2023



Le Président du Syndicat Mixte
Comtat Ventoux

Gilles VEVE

Cordialement